



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Avril 2015

Nom du produit: Pâte Gum Partie B

Page: Page 1 de 8

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1 Identificateur du produit:

Nom commercial: Pâte Gum Partie B

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations de la substance/du mélange: Moulage de pièces et articles divers.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Esprit Composite

22, Rue Gassendi

F-75014 Paris

France

Téléphone: Tel: +33 1 4044 4797

Téléfax: Fax: +33 1 4044 4951

Site web: www.espritcomposite.com

Adresse e-mail: contact@espritcomposite.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro d'appel d'urgence: Orfila (INRS): +33 1 4542 5959

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'a pas été classé comme dangereux selon la législation en vigueur.

Résumé des dangers:

Dangers Physiques: Pas de recommandations spécifiques.

Dangers pour la Santé:

Inhalation: Aucun symptôme spécifique constaté.

Contact oculaire: Aucun symptôme spécifique constaté.

Contact avec la Peau: Aucun symptôme spécifique constaté.

Ingestion: Aucun symptôme spécifique constaté.

Autres dangers pour la santé: Aucune autre information notée.

Dangers pour l'environnement: Non considéré comme dangereux pour l'environnement.

2.2 Eléments d'étiquetage

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Composés chimiques contenant des liaisons silicium-hydrogène (SiH).

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Informations générales: Mélange de Polyorganosiloxanes, charges, additifs.

| Nom Chimique | No. CAS No. CE Numéro d'enregistrement | Classification (67/548/CEE) | Classification (Règlement (CE) No 1272/2008) | Concentration (%) | Notes |
|---|---|--------------------------------|--|-------------------|-------|
| huile minérale blanche (pétrole) | 8042-47-5 | Xn; R65 | Asp. Tox. 1;H304 | <7% | # |

Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

#: Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Avril 2015

Nom du produit: Pâte Gum Partie B

Page: Page 2 de 8

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4. Premiers secours

Généralités:

Consulter un médecin en cas de symptômes. Ranger les vêtements contaminés dans un récipient fermé jusqu'à l'élimination ou la décontamination.

4.1 Description des premiers secours.

Inhalation:

Sans objet.

Contact oculaire:

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau propre. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Contact avec la Peau:

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon et à l'eau.

Ingestion:

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dangers:

Pas de recommandations spécifiques.

Traitement:

Pas de recommandations spécifiques.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux:

Pas de recommandations spécifiques.

5.1 Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés:

Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés:

Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes. Poudres alcalines.

5.2 Dangers particuliers résultant de substance ou mélange:

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie: Pour plus d'informations, se reporter au §10: "Stabilité et Réactivité".

5.3 Conseils pour les pompiers :

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie. Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles:

Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Conserver à l'écart des Alcalis et produits caustiques. Éliminer toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Précautions pour la protection de l'environnement:

Recueillir le produit répandu. Empêcher tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Avril 2015

Nom du produit: Pâte Gum Partie B

Page: Page 3 de 8

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Méthodes de nettoyage:

Les récipients contenant la matière déversée doivent être correctement étiquetés avec mention du contenu et les symboles de danger appropriés. Absorber le produit avec du sable ou un autre absorbant inerte. NE PAS utiliser de produits basiques. Pour nettoyer le sol ou les objets, souillés par ce produit, utiliser un solvant approprié. (cf. : § 9). Nettoyer la zone à grande eau. Attention : les surfaces contaminées peuvent être glissantes.

Procédures de notification:

6.4 Référence à d'autres sections:

Référence à d'autres sections:

Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Conseils pour une manipulation sans danger:

Utiliser une ventilation mécanique si la manipulation conduit à une formation de vapeurs. Ne pas mélanger avec Matières incompatibles. Pour plus d'informations, se reporter au §10: "Stabilité et Réactivité". Lire et suivre les recommandations du fabricant.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conservé dans un endroit frais et sec équipé d'une ventilation appropriée. Tenir à l'écart de substances incompatibles, de flammes nues et de hautes températures. Conservé dans le récipient d'origine hermétiquement fermé. Récipients appropriés : polyéthylène. Fûts en acier avec revêtement en résine époxy.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s):

Aucune information disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

| Nom chimique | Type | Valeurs Limites d'Exposition | Source |
|---|------|------------------------------|--|
| huile minérale blanche (pétrole) - Brouillard | STEL | 10 mg/m ³ | Belgique. Valeurs limites d'exposition (06 2009) |
| | TWA | 5 mg/m ³ | Belgique. Valeurs limites d'exposition (06 2009) |

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique:

Éviter l'inhalation de vapeurs et de brouillards aérosols.

Équipement de protection individuelle

Informations générales:

Aucune mesure particulière.

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau:

Protection des Mains:

Utiliser des gants de protection en : Nitrile.

Autres:

Polychlorure de vinyle (PVC). Caoutchouc ou plastique. Les bonnes pratiques d'hygiène industrielle préconisent de minimiser le contact cutané. Porter un vêtement de protection approprié.



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Avril 2015

Nom du produit: Pâte Gum Partie B

Page: Page 4 de 8

Protection respiratoire:

Mesures d'hygiène:

Aucune mesure particulière.

Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Contrôles environnementaux:

Aucune information disponible.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect:

État physique:

Solide

Forme:

Pâte visqueuse.

Couleur:

Bleu-outremer

Odeur:

Inodore

Seuil olfactif:

Aucune information disponible.

pH:

Sans objet

Point de fusion:

Aucune information disponible.

Point d'ébullition:

Aucune information disponible.

Point d'éclair:

> 200 °C (Coupelle fermée selon norme ASTM D-56.)

Taux d'évaporation:

Aucune information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz):

Aucune information disponible.

Limite supérieure d'inflammabilité (%):

Aucune information disponible.

Limite inférieure d'inflammabilité (%):

Aucune information disponible.

Pression de vapeur:

< 0,1 hPa (20 °C)

Tension de vapeur (air = 1):

Aucune information disponible.

Densité relative:

1,55 (20 °C) Approximatif

Solubilités:

Solubilité dans l'eau:

Pratiquement insoluble

Solubilité (autre):

Ether diéthylique.: Miscible (en toutes proportions).

Solvants chlorés: Miscible (en toutes proportions).

Hydrocarbures aromatiques: Miscible (en toutes proportions).

Hydrocarbures aliphatiques: Miscible (en toutes proportions).

Acétone: Très peu soluble.

Ethanol: Très peu soluble.

Coefficient de partition (n-octanol/eau):

Aucune information disponible.

Température d'auto-inflammabilité:

> 400 °C

Température de décomposition:

> 200 °C

Viscosité:

Aucune information disponible.

Propriétés explosives:

Aucune information disponible.

Propriétés comburantes:

D'après les données sur les composants N'est pas considéré comme comburant. (évaluation par relation structure-activité)

9.2 Autres informations

Tension superficielle:

Pas d'information disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réactivité:

Aucune autre information notée.

10.2 Stabilité chimique:

Stabilité chimique:

Ce produit est stable dans des conditions normales.



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Avril 2015

Nom du produit: Pâte Gum Partie B

Page: Page 5 de 8

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Réactions dangereuses:

Ce produit peut générer de l'hydrogène gazeux.

10.4 Conditions à éviter:

Conditions à éviter:

Aucune autre information notée.

10.5 Matières incompatibles:

Matières à éviter:

Libère un gaz très inflammable (hydrogène) qui crée des dangers d'incendie ou d'explosion, au contact de :
Combustibles forts. Alcalis et produits caustiques.
Composés chimiques à hydrogènes mobiles, en présence de sels ou de complexes métalliques.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Produits de décomposition dangereux:

La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Silice amorphe. Quantité d'hydrogène potentiellement libérable (l/kg du produit): <2

SECTION 11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:

Aucune information disponible.

Ingestion:

Aucune information disponible.

Contact avec la Peau:

Aucune information disponible.

Contact oculaire:

Aucune information disponible.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Oral(e):

Produit:

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Cutané(e):

Produit:

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Inhalation:

Produit:

Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes).

Toxicité par Administration Répétée:

Produit:

Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes).

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit:

Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes).

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

Produit:

Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes).

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

Produit:

Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes).

Mutagénicité des Cellules Germinales:

In vitro:

Produit:

Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes).

In vivo:



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Avril 2015

Nom du produit: Pâte Gum Partie B

Page: Page 6 de 8

| | |
|---|--|
| Produit: | Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes). |
| Cancérogénicité: | Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes). |
| Produit: | Aucune information disponible. |
| Toxicité pour la Reproduction: | |
| Produit: | Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes). |
| Toxicité pour la Reproduction (fertilité): | |
| Produit: | Aucune information disponible. |
| Toxicité pour le développement (Téatogénicité): | |
| Produit: | Aucune information disponible. |
| Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique: | |
| Produit: | Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes). |
| Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées: | |
| Produit: | Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes). |
| Risque d'Aspiration: | |
| Produit: | Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes). |
| Autres Effets Néfastes: | Aucun connu. |

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë:

Poisson:

Produit:

Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes).

Invertébrés Aquatiques:

Produit:

Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes).

Toxicité chronique:

Poisson:

Produit:

Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes).

Invertébrés Aquatiques:

Produit:

Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes).

Toxicité pour les plantes aquatiques:

Produit:

Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes).

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation:

Produit:

Sans objet

Rapport DBO/DCO:

Produit:

Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s):

huile minérale blanche (pétrole)

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation:



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Avril 2015

Nom du produit: Pâte Gum Partie B

Page: Page 7 de 8

| | |
|--|--|
| Produit: | Aucune information disponible. |
| Substance(s) spécifiée(s): huile minérale blanche (pétrole) | Une bioaccumulation significative est peu probable en raison de la faible solubilité de ce produit dans l'eau. |
| <u>12.4 Mobilité dans le sol</u> | |
| Mobilité: | Aucune information disponible. |
| Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement: huile minérale blanche (pétrole) | Aucune information disponible. |
| <u>12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB</u> | |
| Produit: | Aucun signalé |
| <u>12.6 Autres effets néfastes</u> | |
| Produit: | Aucun connu. |

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales:

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant.

Méthodes d'élimination:

Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. Ne pas mélanger les déchets de ce produit avec d'autres déchets.

Les emballages contaminés doivent être vides autant que possible. Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. Après nettoyage, recycler ou éliminer dans un site autorisé.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Autres informations:

L'emballage muni de bouchon dégazeur est INTERDIT pour le transport aérien.



Fiche de données de sécurité

Selon réglementation (CE) 1907/2006, 453/2010

Date de révision: Avril 2015

Nom du produit: Pâte Gum Partie B

Page: Page 8 de 8

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations:

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE.

Ce mélange ne contient que des composants qui ont été soumis à un pré-enregistrement conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH).

Aucune information disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

SECTION 16. Autres informations

Texte complet pour phrases R

R65

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Texte complet pour phrase H

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Texte complet pour autres abréviations

Asp. Tox.:

Danger par aspiration.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.